Annexe

EXTRAIT NOUVELLE CONVENTION FFC/FSGT 2020 ALSACE

Concordance des catégories en VTT

Les catégories d'âge pour les jeunes sont identiques à la FFC et à la FSGT

Poussins filles et garçons FFC et FSGT. Pupilles filles et garçons FFC et FSGT. Benjamins filles et garçons FFC et FSGT. Minimes filles et garçons FFC et FSGT. Juniors garçons FFC et FSGT. Cadets cadettes FFC et FSGT

Concordances catégories adultes

Seniors FFC, **Master 1 (35/39 ans**), Espoirs hommes FFC = Seniors, Espoirs hommes FSGT

Masters 2 et 3 FFC (40/49 ans) = Vétérans FSGT (coureurs de 40 /49 ans)

Masters 4 et 5 FFC = Masters FSGT

Juniors dames, espoirs dames et seniors dames FFC = Catégorie dames en FSGT. Il n'y a qu'une seule catégorie dame en VTT en FSGT (17 ans et +)

Les compétiteurs FFC et FSGT courent dans les épreuves prévues et indiquées dans les publications de chaque fédération selon les équivalences mentionnées précédemment

ENGAGEMENTS

Les engagements des coureurs FSGT participant à une épreuve FFC mixte se font par mail ou courrier à l'organisateur avant le jeudi qui précède la manifestation en précisant :

Nom, Prénom, Date de naissance, Catégorie FSGT, Club, N° Licence FSGT.

Voir les publications de course sur fsgt-cyclisme-alsace.fr

Tout coureur possédant 2 licences (FFC et FSGT) s'engage obligatoirement avec la licence de la fédération organisatrice de la course mixte qu'il souhaite faire. Il présente obligatoirement cette licence lors de la prise du dossard.